



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES SOURCES

VILLE DE DANVILLE

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Danville, tenue le **15^e** jour du mois d'**octobre** de l'an **2024**, à **19h**, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

Présences :

Conseiller no 1 : Mme Chantal Cantin
Conseiller no 2 : M. Pierre Jr. Grimard
Conseiller no 3 : M. Richard Lefebvre
Conseiller no 4 : M. Jean-Guy Laroche
Conseiller no 5 : M. Daniel Pitre
Conseiller no 6 : M. Gaétan Nadeau

Absence :

Mairesse : Mme Martine Satre

Est aussi présente, Mme Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière, agissant à titre de secrétaire de la présente séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Daniel Pitre, maire suppléant, constate le quorum à **19h00** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20241015-01

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point suivant :

5.4 Consentement à la transmission de données – Programme ÉcoÉnergie 360

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20241015-01 **2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20241015-02 **4.1 Séance ordinaire du 9 septembre 2024**

20241015-03 **4.1 Séance extraordinaire du 16 septembre 2024**

5 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20241015-04 **5.1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 15 octobre 2024**

20241015-05 **5.2 Octroi de contrat - Services comptables pour la préparation des états financiers 2024-2025-2026**

5.3 Dépôt des états comparatifs 2023-2024

20241015-06 5.4 Consentement à la transmission de données – Programme ÉcoÉnergie 360

6 LÉGISLATION

20241015-07 6.1 Avis de motion - Règlement 2024-07 régissant le stationnement des véhicules récréatifs sur le territoire de la ville de Danville

20241015-08 6.2 Avis de motion - Règlement 2024-08 relatif à la construction et la municipalisation des chemins

20241015-09 6.3 Mise à jour - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail

20241015-10 6.4 Avis de motion - Règlement 2024-10 modifiant le règlement numéro 2023-06 afin de modifier les clauses de taxation de l'emprunt

20241015-11 6.5 Calendrier des séances 2025

7 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

20241015-12 7.1 Embauches au service des travaux publics - opérateurs-journaliers

20241015-13 7.2 Fin d'emploi - employé 320043

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20241015-14 8.1 Rapport an 3 - Schéma de couverture de risque incendie

ADOPTÉE

9. TRAVAUX PUBLICS

20241015-15 9.1 Décompte progressif numéro 1 - Construction du garage municipal

20241015-16 9.2 Décompte progressif numéro 2 - Construction du garage municipal

20241015-17 9.3 Décompte progressif numéro 1 - Travaux de réfection de la rue Water

20241015-18 9.4 Octroi de contrat - Achat d'un réservoir hors-sol pour le carburant diesel

20241015-19 9.5 Reddition de compte 2023 – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

9.6 Octroi de contrat - Achat de systèmes de levage portatifs

20241015-20 9.7 Reddition de compte 2023 – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien

20241015-21 9.8 Entente intermunicipale relative à l'entretien des chemins municipaux entre la Ville de Danville et la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor

20241015-22 9.9 Décompte progressif numéro 10 - Travaux d'infrastructures 2023

20241015-23 9.10 Programmation numéro 4 - TECQ 2019-2024

20241015-24 9.11 Octroi de contrat - Abrasifs hiver 2024-2025

20241015-25 9.12 Octroi de contrat - Sel de déglacage hiver 2024-2025

20241015-26 9.13 Décompte progressif numéro 2 - Réfection de la structure de chaussée - Chemin Saint-Félix-de-Kingsey

10. HYGIÈNE DU MILIEU

20241015-27 10.1 Octroi de contrat - services professionnels relatifs à la mise en œuvre du Plan de protection des sources d'eau potable de la ville de Danville

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport – émission de permis pour le mois de septembre 2024

20241015-28 11.2 Offre d'achat d'une partie du lot 4 835 225

12. LOISIRS ET CULTURE

20241015-29 12.1 Aréna Connie Dion - Tarifs temps de glace

20241015-30 12.2 Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture 2024-2026

20241015-31 12.3 Octroi de contrat - Services professionnels pour la préparation et l'animation du forum citoyen 2024

13. DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

20241015-32 13.1 Demande de contribution financière - Place aux jeunes 2024-2025

20241015-33 13.2 Demande de partenariat 2024-2025 - Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources (CCES)

20241015-34 13.3 Demande d'appui financier - Opération Coup de Cœur 2024

20241015-35 13.4 Demande d'appui financier - Bal des finissants de l'école secondaire l'Escale

20241015-36 13.5 Demande d'appui financier - École ADS

14. VARIA

15. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

15.1 Liste de correspondance

16. ÉVÉNEMENTS À VENIR

16.1 L'heure du conte de la bibliothèque (spécial Halloween) - 24 octobre 2024

16.2 Festival des oiseaux migrateurs – 26 et 27 octobre 2024

16.3 Balade macabre – 2 et 3 novembre 2024

16.4 Forum citoyen – 9 novembre 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

20241015-37 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 INFORMATIONS ET COMITÉS - MAIRESSE ET CONSEILLERS

Le maire suppléant transmet diverses informations aux membres du conseil.

Les membres du conseil font rapport des différents comités et des dossiers auxquels ils ont travaillé.

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20241015-02 4.1 Séance ordinaire du 9 septembre 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **9 septembre 2024** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

**Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du **9 septembre 2024** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

20241015-03 4.1 Séance extraordinaire du 16 septembre 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **16 septembre 2024** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du **16 septembre 2024** soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

5 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20241015-04 5.1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 15 octobre 2024

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer ainsi que la liste des chèques émis ont été transmises aux membres du conseil;

Ville de Danville

DÉPENSES

SEPTEMBRE 2024

DÉPENSES TOTALES	1 997 003,40 \$
Rémunération régulière net	77 527,47 \$
Rémunération net élus	8 484,97 \$
Rémunération net incendie	8 106,50 \$

Paiements émis au 2024-10-10	1 148 976,84 \$
Liste des comptes à payer au 2024-10-15	753 907,62 \$

**Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

D'approuver la liste des dépenses totales telles que soumises au montant de **1 997 003,40 \$** comprenant des comptes à payer au montant de **753 907,62 \$** et d'autoriser le paiement des comptes, par la mairesse ou à défaut, la personne désignée et la directrice générale.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-05

5.2 Octroi de contrat - Services comptables pour la préparation des états financiers 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT QUE le cabinet comptable MNP a présenté à la Ville de Danville une offre de services professionnels pour la préparation des états financiers pour les années 2024, 2025 et 2026;

CONSIDÉRANT QUE cette offre répond aux besoins de la Ville de Danville;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville accepte l'offre de services du cabinet comptable MNP pour la préparation des états financiers pour les années 2024, 2025 et 2026 au montant de **109 260,00 \$** plus les taxes applicables;

QUE ces services professionnels soient financés à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

5.3 Dépôt des états comparatifs 2023-2024

La directrice générale dépose les états comparatifs 2023-2024 tel que requis par l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et Villes. Le tout est soumis à titre d'information.

20241015-06 5.4 Consentement à la transmission de données – Programme ÉcoÉnergie 360

CONSIDÉRANT QUE la FQM, en collaboration avec la SOFIAC, a mis sur pied ÉcoÉnergie 360 inc. afin d'offrir au monde municipal un programme innovant qui permettra la réalisation de travaux de décarbonation et d'efficacité énergétique, et ce, sans mise de fonds pour les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire participer au programme EcoEnergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE des informations et données sont requises par la Fédération québécoise des Municipalités (la « FQM ») ou toute entité sous le contrôle de la FQM créée pour les fins du programme ÉcoÉnergie 360, pour évaluer l'ampleur des travaux potentiels à être effectués ;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal autorise la transmission d'informations et de données dans le cadre du programme ÉcoÉnergie 360;

QUE ce conseil autorise Madame Marie-Pier Dupuis, directrice générale, à signer le formulaire de consentement de transmission de donnée nécessaire à la participation de la Ville au programme ÉcoÉnergie 360.

ADOPTÉE

6 LÉGISLATION

20241015-07 6.1 Avis de motion - Règlement 2024-07 régissant le stationnement des véhicules récréatifs sur le territoire de la ville de Danville

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Cantin qu'elle adoptera ou fera adopter lors d'une séance ultérieure, le règlement 2024-07 régissant le stationnement des véhicules récréatifs sur le territoire de la ville de Danville. Le projet de règlement est également déposé.

20241015-08 6.2 Avis de motion - Règlement 2024-08 relatif à la construction et la municipalisation des chemins

Avis de motion est donné par le conseiller Gaétan Nadeau qu'il adoptera ou fera adopter lors d'une séance ultérieure, le règlement 2024-08 relatif à la construction et la municipalisation des chemins. Le projet de règlement est également déposé.

20241015-09 6.3 Mise à jour - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail

CONSIDÉRANT QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a adopté une telle politique le 14 septembre 2020 (résolution no 304-2020) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

CONSIDÉRANT QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

Il est proposé par Gaétan Nadeau

Appuyé par Jean-Guy Laroche

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Ville de Danville abroge la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 14 septembre 2020 (résolution no 304-2020);

QUE la Ville de Danville adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail.

ADOPTÉE

20241015-10 6.4 Avis de motion - Règlement 2024-10 modifiant le règlement numéro 2023-06 afin de modifier les clauses de taxation de l'emprunt

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Cantin qu'elle adoptera ou fera adopter lors d'une séance ultérieure, le règlement 2024-10 modifiant le règlement numéro 2023-06 afin de modifier les clauses de taxation de l'emprunt. Le projet de règlement est également déposé.

20241015-11 6.5 Calendrier des séances 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Jean-Guy Laroche

Appuyé par Richard Lefebvre

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE les séances débuteront à 19h00 à la salle du conseil située au 150, rue Water à Danville;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 7 avril
- 12 mai
- 9 juin
- 14 juillet
- 11 août
- 8 septembre

- 14 octobre (mardi)
- 17 novembre
- 15 décembre

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

20241015-12 7.1 Embauches au service des travaux publics - opérateurs-journaliers

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice des travaux publics;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville confirme l'embauche de monsieur Armand Raymond à titre d'opérateur-journalier au service des travaux publics et que ce dernier débute à l'échelon 2 de l'échelle salariale en vigueur dans la convention collective du syndicat des employés de la Ville de Danville;

QUE la Ville de Danville confirme l'embauche de monsieur Martires De La Rosa Poueriet à titre d'opérateur-journalier au service des travaux publics et que ce dernier débute à l'échelon 3 de l'échelle salariale en vigueur dans la convention collective du syndicat des employés de la Ville de Danville;

QUE la Ville de Danville confirme l'embauche de monsieur Steve Blanchette à titre d'opérateur-journalier au service des travaux publics et que ce dernier débute à l'échelon 1 de l'échelle salariale en vigueur dans la convention collective du syndicat des employés de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

20241015-13 7.2 Fin d'emploi - employé 320043

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu**

DE confirmer la fin d'emploi de l'employé 320043.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Réal Turcotte	Remerciement pour le chauffage et la pancarte - Club des bons amis
Richard Letendre	Signalisation de traverse piétonne - rue Daniel Johnson et rue Water
Pauline Veilleux	Suivi - Abattage d'arbre
Guy Champoux	Coût de branchement – Égout
Lise Allen	Fibre optique
Ricky Bushey	Opérateur niveleuse

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20241015-14 8.1 Rapport an 3 - Schéma de couverture de risque incendie

**Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu**

D'approuver le rapport annuel an 3 du Service de sécurité incendie de la Ville de Danville;

D'autoriser M. Patrick Lambert a déposé son rapport à la MRC des Sources, et ce, en respect avec le schéma de couverture de risque actuellement en vigueur.

ADOPTÉE

9. TRAVAUX PUBLICS

20241015-15 9.1 Décompte progressif numéro 1 - Construction du garage municipal

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Lemay Côté Architectes inc. mandaté pour la surveillance des travaux de construction du garage municipal;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un premier paiement de **107 117,07 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux Abriart inc.;

QUE ces travaux soient financés par le règlement d'emprunt 2024-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-16 9.2 Décompte progressif numéro 2 - Construction du garage municipal

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Lemay Côté Architectes inc. mandaté pour la surveillance des travaux de construction du garage municipal;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un deuxième paiement de **281 212,30 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux Abriart inc.;

QUE ces travaux soient financés par le règlement d'emprunt 2024-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-17 9.3 Décompte progressif numéro 1 - Travaux de réfection de la rue Water

CONSIDÉRANT la recommandation du bureau d'ingénierie, Les Services EXP inc., mandaté pour la surveillance des travaux de réfection de la rue Water;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un premier paiement de **314 481,63 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux Pavage Centre Sud du Québec inc.;

QUE ces travaux soient financés par le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet redressement.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-18 9.4 Octroi de contrat - Achat d'un réservoir hors-sol pour le carburant diesel

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a effectué une demande de prix pour l'achat d'un réservoir hors-sol pour le carburant diesel dans le cadre de la reconstruction du garage municipal;

Le conseiller Jean-Guy Laroche demande le vote :

Vote(s) pour : 4

Vote(s) contre : 1

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville octroie le contrat d'achat à Industries Desjardins au montant de **56 994,24 \$** plus les taxes applicables;

QUE cet achat soit financé par le règlement d'emprunt 2024-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-19

9.5 Reddition de compte 2023 – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Gaétan Nadeau**

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville approuve les dépenses d'un montant de **21 190,39 \$** relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

9.6 Octroi de contrat - Achat de systèmes de lavage portatifs

Le point a été reporté à la prochaine séance.

20241015-20

9.7 Reddition de compte 2023 – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 563 956,00 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2023;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par Chantal Cantin

Appuyé par Pierre Grimard

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Ville de Danville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

20241015-21

9.8 Entente intermunicipale relative à l'entretien des chemins municipaux entre la Ville de Danville et la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville et la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor désirent conclure une entente pour l'entretien hivernal et estival d'une partie du chemin Paradis et d'une partie du chemin du 5^e rang ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C 19) et l'article 569 et suivant du Code municipal ;

Il est proposé par Richard Lefebvre

Appuyé par Gaétan Nadeau

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil de la Ville de Danville approuve l'entente relative à l'entretien des chemins municipaux entre la Ville de Danville et la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor selon les modalités qui y sont définies;

QUE ce conseil autorise Madame Marie-Pier Dupuis, directrice générale, et Madame Martine Satre, mairesse, à signer ladite entente.

ADOPTÉE

20241015-22 9.9 Décompte progressif numéro 10 - Travaux d'infrastructures 2023

CONSIDÉRANT la recommandation du bureau d'ingénierie, Les Services EXP Inc., mandaté pour la surveillance des travaux d'infrastructures 2023 ;

**Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un dixième paiement de **311 113,08 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux Excavations Tourigny inc.;

QUE ces travaux soient financés par le règlement d'emprunt 2023-06.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-23 9.10 Programmation numéro 4 - TECQ 2019-2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

CONSIDÉRANT QUE La Ville de Danville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Danville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligeant découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville de Danville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville de Danville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville de Danville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

20241015-24 9.11 Octroi de contrat - Abrasifs hiver 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a effectué une demande de prix pour l'achat des abrasifs requis pour la période d'hivernale 2024-2025 ;

**Il est proposé par Jean-Guy Laroche
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville octroie le contrat à l'entreprise Hémond Excavation Ltée au taux de 5,75\$ la tonne non livrée pour un montant total de **2 875,00 \$** plus les taxes applicables ;

QUE ce contrat soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-25 9.12 Octroi de contrat - Sel de déglacage hiver 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a effectué une demande de prix pour l'achat du sel de déglacage requis pour la période d'hivernale 2024-2025 ;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville octroie le contrat à l'entreprise Sel Warwick au taux de 102,00 \$ la tonne, pour un total de 10 200,00 \$;

QUE ce contrat soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-26

9.13 Décompte progressif numéro 2 - Réfection de la structure de chaussée - Chemin Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT la recommandation du bureau d'ingénierie, Les Services EXP Inc., mandaté pour la surveillance des travaux de réfection de la structure de chaussée du chemin Saint-Félix-de-Kingsey ;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville procède à un deuxième paiement de **25 656,63 \$** à l'entrepreneur en charge des travaux La Sablière de Warwick Ltée;

QUE les travaux de réfection de la structure de chaussée du chemin Saint-Félix-de-Kingsey soient financés par la subvention PAVL - volet redressement.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

10. HYGIÈNE DU MILIEU

20241015-27

10.1 Octroi de contrat - services professionnels relatifs à la mise en œuvre du Plan de protection des sources d'eau potable de la ville de Danville

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville nécessite des services professionnels pour la mise en œuvre de son plan de protection des sources d'eau potable et qu'elle a effectué des demandes de prix en ce sens;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville accepte la proposition de la firme Copernic au montant de **12 199,20\$** plus les taxes applicables;

QUE ces services professionnels soient financés à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport – émission de permis pour le mois de septembre 2024

Le rapport d'émission des permis émis pour le mois de septembre 2024 est déposé aux membres du conseil.

20241015-28 11.2 Offre d'achat d'une partie du lot 4 835 225

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une offre d'achat de la part de la compagnie Industries 3R inc. pour une partie du lot 4 835 225 situé sur la route 116 Ouest;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la ville autorise la vente à Industries 3R inc. d'une partie du lot 4 835 225 identifiée comme Immeuble 1 et Immeuble 2 à l'offre d'achat datée du 7 octobre 2024 au montant total de **2,00 \$** plus les taxes applicables;

QUE la mairesse, Madame Martine Satre, ainsi que la directrice générale, Madame Marie-Pier Dupuis, soient autorisées à signer pour et au nom de la Ville de Danville dans ce dossier;

QUE l'offre d'achat signée ainsi que les annexes A, B et D fassent partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

12. LOISIRS ET CULTURE

20241015-29 12.1 Aréna Connie Dion - Tarifs temps de glace

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville souhaite encourager l'inscription des enfants à la pratique de sports non offerts sur son territoire et nécessitant l'utilisation de la patinoire de l'Aréna Connie Dion de Val-des-Sources, plus précisément le hockey mineur et le patinage artistique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville subventionne depuis plusieurs années 73% des frais relatifs au temps de glace aux enfants de son territoire inscrits aux sports ci-haut nommés à l'Aréna Connie Dion;

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville continue de subventionner 73% des frais relatifs au temps de glace aux enfants de son territoire inscrits au hockey mineur et au patinage artistique à l'Aréna Connie Dion;

QUE la Ville facture aux citoyens de son territoire inscrivant son enfant au hockey mineur ou au patinage artistique à l'Aréna Connie Dion une somme représentant 27% des frais de temps de glace, payable à la Ville de Danville;

QUE la Ville de Danville s'engage à payer 73% des frais de temps de glace des enfants de son territoire inscrits au hockey mineur ou au patinage artistique à l'Aréna Connie Dion;

QUE cette résolution soit valide jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution du conseil municipal de la Ville de Danville vienne l'abroger.

ADOPTÉE

20241015-30

12.2 Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture 2024-2026

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire donner accès à ses résidents à toutes les infrastructures récréatives, sportives et culturelles de la Ville de Val-des-Sources et à celles des institutions reconnues partenaires de la Ville de Val-des-Sources ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire donner accès à ses résidents à toutes les activités récréatives, sportives, culturelles et événementielles de la Ville de Val-des-Sources et celles produites par les organismes accrédités et mandatés par la Ville de Val-des-Sources ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C 19);

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

D'abroger la résolution 20240812-20;

D'approuver l'entente intermunicipale 2024-2026 relative aux loisirs et à la culture entre la Ville de Danville et la Ville de Val-des-Sources;

D'autoriser Marie-Pier Dupuis, directrice générale, et Martine Satre, mairesse, à signer l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture pour et au nom de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

20241015-31

12.3 Octroi de contrat - Services professionnels pour la préparation et l'animation du forum citoyen 2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville nécessite des services professionnels pour la préparation et l'animation de son forum citoyen 2024 et qu'elle a effectué des demandes de prix en ce sens;

**Il est proposé par Chantal Cantin
Appuyé par Gaétan Nadeau
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE la Ville de Danville accepte l'offre de service de la firme La boîte d'urbanisme au montant de **5 650,00\$** plus les taxes applicables;

QUE ces services professionnels soient financés à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

13. DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

20241015-32 13.1 Demande de contribution financière - Place aux jeunes 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande de contribution financière pour le maintien du programme Place aux jeunes des Sources pour 2024-2025;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Jean-Guy Laroche
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville autorise la contribution financière au programme Place aux jeunes des Sources pour 2024-2025 au montant de **600,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-33 13.2 Demande de partenariat 2024-2025 - Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources (CCES)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une offre de partenariat de la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources (CCES) pour l'année 2024-2025;

**Il est proposé par Pierre Grimard
Appuyé par Chantal Cantin
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville accepte l'offre de partenariat de la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources (CCES) pour l'année 2024-2025 avec une contribution financière de **1000,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-34 13.3 Demande d'appui financier - Opération Coup de Cœur 2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande d'appui financier pour la 23e édition de l'Opération de Cœur qui aura lieu le 18 octobre 2024;

**Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Pierre Grimard**

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville approuve la demande d'appui financier pour la 23e édition de l'Opération de Cœur au montant de **200,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-35

13.4 Demande d'appui financier - Bal des finissants de l'école secondaire l'Escale

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande d'appui financier pour le bal des finissants 2024-2025 de l'école secondaire l'Escale;

Il est proposé par Richard Lefebvre

Appuyé par Chantal Cantin

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville approuve la demande d'appui financier pour le bal des finissants 2024-2025 de l'école l'Escale au montant de **100,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

20241015-36

13.5 Demande d'appui financier - École ADS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a reçu une demande d'appui financier de la part de l'école primaire ADS pour leur projet d'acquisition d'un « Buddy Bench »;

Il est proposé par Gaétan Nadeau

Appuyé par Richard Lefebvre

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville approuve la demande d'appui financier de l'école primaire ADS pour un montant de **1000,00 \$**;

QUE cet appui financier soit financé à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉE

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Danville dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

14. VARIA

15. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

15.1 Liste de correspondance

Date	Émetteur	Destinataire	Sujet
2024-10-03	Guillaume Girouard - Directeur adjoint - MAMH	Direction générale	Demande non retenue - Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) - Déménagement et rénovation hôtel de ville

16. ÉVÉNEMENTS À VENIR

16.1 L'heure du conte de la bibliothèque (spécial Halloween) - 24 octobre 2024

16.2 Festival des oiseaux migrateurs – 26 et 27 octobre 2024

16.3 Balade macabre – 2 et 3 novembre 2024

16.4 Forum citoyen – 9 novembre 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

André Drouin Évaluation – contestation

Ricky Bushey Réservoir
État des chemins

Lise Allen État des chemins Paradis et Provencher

Pierre Viens Règlement 2023-06
Taxation 2025

Richard Letendre Tergeo

Guy Champoux Comité de secteurs

Sylvain Bibeau Remerciement pour le suivi des plaintes

20241015-37

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Chantal Cantin

QUE la présente séance soit levée à 20h08

ADOPTÉE

Martine Satre
Mairesse

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et greffière

Je, Martine Satre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Martine Satre
Mairesse